

Cercle d'Histoire  
d'Archéologie et de  
Folklore d'Uccle et  
environs - A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9  
1180 BRUXELLES

tél: 376.77.43 - CCP. 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige  
Kring van Ukkel en  
omgeving - V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9  
1180 BRUSSEL

tel: 376.77.43.- PCR. 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Novembre 1994 - n° 127  
Bulletin bimestriel

November 1994 - nr 127  
Tweemaandelijks tijdschrift.

NOS PROCHAINES ACTIVITES.

Le samedi 5 novembre, nous visiterons, sous la conduite d'un guide professionnel, l'exposition: "Le Fauvisme Brabançon - la collection François Van Haelen". Brasseur à Calevoet, François Van Haelen avait constitué une collection de tableaux remarquable, comportant notamment des oeuvres d'Ensor, de Thévenet, Brusselmans, Dehoy, Oleffe et Rik Wouters. C'est cette collection que le "Crédit Communal" a tenté de reconstituer et qui est exposée dans la galerie de cet organisme.

Le dimanche 4 décembre, nous visiterons le quartier du Chat avec ses carrés, l'église du Sacré-Coeur et aussi des oeuvres architecturales remarquables que Patrick Ameeuw nous fera admirer.

COTISATIONS.

Nous serions reconnaissants à nos membres de bien vouloir acquitter dès à présent le montant de leur cotisation pour l'année à venir, de manière à éviter à notre secrétaire des rappels fastidieux.

Le montant des cotisations pour 1995 est le même qu'en 1994, et s'établit comme suit:

- |                     |                 |
|---------------------|-----------------|
| - Membre ordinaire  | F. 250          |
| - Membre étudiant   | F. 150          |
| - Membre protecteur | F. 350 minimum. |

La cotisation est à verser soit au CCP. N° 000-0062207-30 du Cercle d'Histoire d'Uccle, rue Robert Scott, n° 9 - 1180 Bruxelles, soit au compte n° 068-0764530-03 du Cercle RODA, avenue de la Colline, 10 - 1640 Rhode-Saint-Genèse.

Il va sans dire que quel que soit leur choix, nos membres recevront de toute façon la revue Ucclesia et le bulletin d'information qui les tiendront au courant des activités des deux cercles.

N.B. 1/ Les membres inscrits à partir de juillet 1994 ne doivent pas verser de nouvelle cotisation pour 1995.

2/ Vu les frais élevés d'impression et d'envoi, il n'est plus délivré de carte de membre.

LIDGELD.

De bijdragen voor 1995 zijn als volgt bepaald:

- |                   |             |
|-------------------|-------------|
| - Gewoon lid      | F. 250      |
| - Student         | F. 150      |
| - Beschermend lid | F. 350 min. |

Wij zouden het bijzonder op prijs stellen indien de leden van u af aan, zonder op een rappel te wachten, hun bijdrage zouden willen storten, om zodoende bijkomende kosten te vermijden.

../...

De Bijdragen worden gestort hetzij op de PCR nr. 000-0062207-30 van de Geschied- en Heemkundige kring van Ukkel, Robert Scottstraat, 9 - 1180 Brussel, hetzij op de rekening met het nummer 068-0764530-03 van de Rodakring - Heuvellaan, 19 - 1640 Sint-Genesius-Rode.

#### POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNEE.

Sont encore disponibles les ouvrages ci-après:

- Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps: (2e édition) 300 F.
- Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune, par MM. J. Lorthiois, M. Tanghe et H. de Wavrin: 200 F.
- Le Papenkasteel à Uccle, par J. Lorthiois et le Chev. X. de Ghellinck Vaernewyck: 100 F.
- Monuments, sites et curiosités d'Uccle (1978): 100 F.
- La chapelle de N.-D. du Bon Secours à Uccle-Stalle, par H. Crokaert: 50 F.
- L'église St. Pierre d'Uccle: sa restauration en 1884 par l'architecte Jean Baes, par P. Ameeuw: 50 F.

Ces documents sont disponibles à notre siège social, 9 rue Robert Scott.

#### LES JOURNEES DU PATRIMOINE 1994.

Un vieux village, resté pittoresque malgré ses plaies béantes, un ruisseau demeuré limpide (ou presque !) courant entre les buissons et les prés, un vieux moulin resté intact depuis plus de 100 ans, démarant lentement d'abord, puis tournant de plus en plus vite jusqu'à atteindre son régime, de la farine s'écoulant dans de grands sacs de jute, une vaste cour pavée, des danseurs habillés comme au temps jadis évoluant au son de la viole et de la cornemuse: qu'eut-il fallu de plus pour faire resurgir le passé rural d'Uccle pour le plus grand plaisir de tous ceux qui sont restés sensibles aux charmes du temps passé ?

Et ceux-là vinrent en foule durant les journées des 10 et 11 septembre derniers consacrées dans notre ville à l'illustration de notre patrimoine.

Malgré le temps maussade et la situation excentrique de "notre" moulin, leur nombre peut être estimé à près de 1.300 visiteurs.

Si les Ucclois en particulier furent très nombreux à se rendre au moulin, on ne peut en dire autant de leurs représentants élus peu enclins, semble-t-il, à soutenir une manifestation émanant pourtant d'instances officielles.

Signalons tout de même la venue de Madame de T'Serclaes, membre de la Chambre des Représentants, de M. Roelants du Vivier, conseiller régional, ainsi que de Mme Zuyten et de M. Wiertz, conseillers communaux.

Qu'il nous soit permis de remercier ici tous ceux qui ont collaboré à la bonne marche de ces journées et en particulier le propriétaire M. Albert Verstichel et toute sa famille, Mr et Mme Jaubin et les danseurs du "Quadrille" et M. Bruyndonckx et les musiciens du groupe "Roue Libre".

#### SITES ET MONUMENTS CLASSES.

Ont été classés récemment à Uccle:

- l'ensemble formé par les terrains sis entre le Moensberg et le ruisseau "Le Linkebeek" (Arrêté du 3 mars 1994).
- la rue du Château d'Eau (Ar. du 21 avril 1994).
- le site du Kriekenput, entre le chemin du Puits et la rue Engeland (Ar. du 28 avril 1994).
- une partie du Kauwberg (Ar. du 28 mai 1994).
- la gare de Stalle (Ar. du 14 juillet 1994).

Par ailleurs le classement du parc Raspail et de ses abords ne devrait plus tarder selon ce qui nous a été assuré.

On ne peut que se réjouir du bon aboutissement de ces divers classements.

Nous reprenons au bulletin n° 19 de la L.A.K. (Le canard déchaîné du Kawwberg) un texte émanant du Secrétaire d'Etat M. Didier Van Eyll sur l'arrêté de classement du Kawwberg.

Signalons encore le classement (après 40 ans de démarches) de l'abbaye de Forest.

#### HISTOIRE D'UNE FORET PERIURBAINE - SOIGNES 1822- 1843- SOUS LA COUPE DE LA SOCIETE GENERALE.

Sous ce titre, M. Michel Maziers vient de faire paraître une remarquable étude sur Soignes, durant une période particulièrement sombre, mais aussi peu connue de l'histoire de notre forêt.

Nous reviendrons encore sur cet ouvrage édité par "Les Editions de l'Université de Bruxelles". Il comporte 144 pages + 16 pages d'illustrations, dont une carte en couleur. Il peut être acquis au prix de 650 F. Tél: 650.37.99.

#### EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE A IXELLES AU XIXe ET AU XXe SIECLE.

Nous croyons utile d'attirer l'attention sur l'étude qui vient de paraître sous ce titre dans le "Bulletin du Cercle d'Histoire locale d'Ixelles" (n° 54 - juin 1994), étude due à M.Louis Warzée que nos lecteurs connaissent bien.

M. Warzée y évoque notamment l'important mouvement migratoire que connut Ixelles au siècle dernier avec ses conséquences: nombre élevé d'indigents, habitat malsain (carrés), mauvais état sanitaire de la population et énormes problèmes de scolarisation.

Une telle situation ne devait pas être très différente à Uccle, nous y reviendrons.

#### LE CHEMIN DE FER VICINAL OLLOY-OIGNIES.

Marc Hélin, ancien Ucclois, a édité une plaquette faisant l'historique d'une courte (10 km) mais très pittoresque ligne de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux, reliant Olloy-sur-Viroin à Oignies-en-Thiérache à travers la forêt; démontée en 1957, cette ligne fut remplacée en 1982 par une piste cyclable tout aussi pittoresque.

Il s'agit d'une brochure de 80 pages avec plus de 130 illustrations dont une trentaine en couleurs: les légendes sont bilingues et un résumé en néerlandais se trouve en fin de volume.

Cette brochure au tirage fort réduit peut être obtenue au prix de 770 francs, port compris, à verser au compte bancaire n° 083-9810124-32 de Marc Hélin (Braine-l'Alleud).

#### UNE CARTE D'UCCLE LA VERTE.

M. Alain Camu a pris l'initiative de faire éditer, avec la collaboration de M. Benoît Schoonbroodt, une carte du "Patrimoine Vert d'Uccle".

Cette carte (64 x 48 cm) a été imprimée en quadrichromie. Elle indique la plupart des espaces verts ucclois (parcs et sites semi-naturels) ainsi qu'un certain nombre d'arbres remarquables. Au dos on trouvera une notice consacrée à chaque espace vert et aux arbres répertoriés sur la carte, le tout agrémenté de diverses illustrations.

La carte peut être obtenue en versant la somme de 100 F. au compte n°630-0125337-72 de M. Alain Camu, 55 drève des Gendarmes, jusqu'à épuisement du stock.

LES TRAVAUX DU TGV.

Nous avons signalé la démolition de la gare de Ruysbroek au début du mois de février. Signalons encore la démolition de la gare de Hal en juin et celle de la gare de Lot en septembre dernier.

ZOPAS ONTVANGEN.

Een exemplaar van de nieuwe kaart (1/10.000) van Ukkel (ref. 31/7 Noord) en een exemplaar van die over Linkebeek (ref 31/7 Zuid) gepubliceerd door het N.G.I.

Deze beide kaarten zijn merkwaardig en ter ere van deze instelling.

Onze kring werd geraadpleegd in verband met de toponymische elementen opgenomen op deze kaarten.

Wij waren blij op te merken dat de meeste opmerkingen, in acht werden genomen.

Wij danken in bijzonder de Heren Boschloos en Ryckaert voor hun merkwaardige help in deze zaak.

NOUS AVONS RECU.

De M. Xavier Duquenne, une fort belle photo du Vieux Cornet, vers 1930, due au photographe Misonne.

EXPOSITIONS EN COURS.

- Au château de Trois Fontaines, du 17 septembre au 27 novembre, le Conseil des Trois Fontaines présente une remarquable exposition intitulée "L'eau en Forêt de Soignes".  
On y trouvera un grand nombre de documents sur le cycle de l'eau, sur les captages en forêt, sur l'influence néfaste des travaux tels que les travaux autoroutiers, etc.. On y trouvera aussi des indications sur les 5 zones de réserve de la forêt et sur les aménagements qui y ont été réalisés.
- Aux Centre d'information de la forêt de Soignes à Rouge-Cloître l'I.B.G.E. présente une exposition consacrée au hêtre.
- Au musée d'archéologie d'Ath se tient une exposition sur l'archéologie et le poisson. On y trouvera des témoignages sur l'histoire de la pêche, sur la consommation de poisson à diverses époques et en divers lieux et sur l'appauvrissement de la faune de nos cours d'eau.

LES PAGES DE RODA  
DE BLADZIJDEN VAN RODA



**Notre exposition**

Près de 300 personnes ont visité notre exposition consacrée aux Rhodiens pendant la seconde guerre mondiale, qui fut honorée de la présence de tous les membres francophones du Collège échevinal. Le quartier de la gare apparut une fois de plus comme le lieu de rencontre des habitants des différents quartiers et communautés; nous reçûmes notamment plusieurs anglophones.

Complétant celle organisée voici trois ans à l'occasion du 20e anni-versaire de notre cercle RODA, cette exposition a bénéficié de l'aide de nombreuses personnes, à commencer par la Ludothèque de la Gare (en la personne d'Alain CARLIER), qui nous a prêté une partie des locaux qu'elle loue à la S.N.C.B. Moïse DE BROYER (secrétaire de l'Oudstrijdersverbond), Pierre OLIVIER, Madame PIERRE, Jos BONEHILL nous ont aidé à compléter notre documentation tandis que Louis VAN CLUYSEN ameutait les membres de son cercle de collectionneurs de véhicules militaires pour nous montrer 3 jeeps (dont une équipée d'une mitrailleuse) et une fourgonnette Austin utilisées par nos libérateurs.

Merci à tous pour leur précieuse collaboration !

**Weer-licht**

Ter gelegenheid van de Open Monumentendag, gewijd aan het thema "Licht", verscheen onlangs een brochure met als titel "Vier eeuwen verlichting in de papiermolen te Herisem". De tekst is geschreven door Inge VAN WEGENS. Boeiende afbeeldingen versieren hem.

De Herisemmolen stond op de vroegere gemeentegrens tussen Alseberg en Dworp. Hij werd bezocht door de Geschiedkundige Kring van Ukkel op 15 oktober jl.

**Hernieuwing van de jaarlijkse bijdrage**

De bedrijvigheid van onze kring hangt vooral af van uw bijdragen daar ze onze enige financiële inkomsten zijn. Wij vragen u dan ook uw bijdrage onmiddellijk te storten op onze rekening 068-0764530-03 als gewoon lid (250 F), student (150 F) of beschermend lid (350 F minimum).

Dank u bij voorbaat !

**Renouvellement des cotisations**

En nous versant sans tarder 250 francs (membre adhérent), 150 francs (étudiant) ou 350 francs minimum (membre protecteur) à notre compte 068-0764530-03, vous nous éviterez de coûteux frais de rappel.

Un grand merci d'avance !

Un texte du Secrétaire d'Etat chargé des monuments et sites.

## Le classement du Kawwberg, un classement exemplaire

C'est fou l'engouement dont le Kawwberg est l'objet.

Certains ne comprennent pas. Pour eux, site semi-naturel rime avec terrain vague, terrain à bâtir.

En classant le Kawwberg -ne fût-ce qu'en partie- le gouvernement régional a enfin reconnu la haute valeur de ces terres "entre ville et nature".

Le Kawwberg était l'enfant chéri de feu Paul Duvigneaud. Il l'aimait pour sa diversité.

Pour s'en rendre compte, il suffit de se reporter au livre qu'il publia en 1991 à notre Centre d'études, "Les sites semi-naturels de l'écosystème Bruxelles".

Le professeur Paul Duvigneaud (ULB) reconnaissait au Kawwberg toutes les qualités -artistique, paysagère, éducative, historique, éthique, thérapeutique, socio-économique- qualifiées qu'il associait à la valeur biologique, botanique et ornithologique de ces terres. Pour lui, le Kawwberg devait être un lieu consacré à "la culture vivante, à la fois artistique, littéraire, scientifique et technique". Les très nombreuses observations qu'il pouvait faire au Kawwberg, milieu très localisé, lui permettaient, selon ses dires, de

en espaces construits, soit en espaces verts. De même qu'un grenier aménagé et rentabilisé n'exerce plus sa fonction de grenier, de même un site semi-naturel trop directement affecté à une fonction sociale précise perd sa raison d'être et son intérêt."

Tout le Kawwberg n'a pas été classé. Reste une zone d'une douzaine d'hectares qui courent tout au long de l'avenue de la Chênaie.

Certains regretteront que le gouvernement régional n'ait pas cru utile de classer aussi ces douze hectares tant ils sont indissociables des autres.

Leur mise en zone de réserve foncière au projet de plan régional de développement (P.R.D.) n'est pas faite pour apaiser les craintes quant à leur avenir. Ces craintes sont soulignées par l'existence de des facultés Saint-Louis, qui n'hésitent pas à évoquer "la fragilité du statut juridique actuel de la plupart des sites semi-naturels mis en réserve foncière".

On attendra avec intérêt les conclusions de l'enquête qui se déroule actuellement autour du PRD.

Combien coûtera le classement du Kawwberg, demanderont certains ? La loi régionale en matière de monuments et sites n'a pas prévu d'indemniser les propriétaires... pour la bonne et simple raison que le classement est une simple servitude d'utilité publique et qu'il ne peut être assimilé à une expropriation, sauf si dans le cadre d'un recours devant les tribunaux, le juge devait estimer que le classement intervenu n'est qu'une expropriation déguisée.

On a cependant évoqué des coûts de l'ordre de 100 à 300 millions. Comment se fait-il ?

Si la loi régionale des monuments et sites n'a pas prévu d'indemnité en cas de classement, celle relative à l'urbanisme en a prévu pour autant que certaines conditions soient remplies.

Si en vertu de la loi régionale de l'urbanisme, les parties classées du Kawwberg venaient à être affectées en zone verte, certains évoquent la possi-

bilité d'indemnités à payer ! Les deux juristes consultés ne sont pas d'accord entre eux.

L'un estime que les propriétaires du Kawwberg n'ont plus de droit à construire depuis que le plan de secteur l'a mis en zone de réserve foncière, l'autre estime que ce droit à construire pourrait n'être que suspendu par le plan de secteur. En tout état de cause, si la valeur des 34 hectares du Kawwberg, susceptibles d'être classés, est de +/- 250 millions, 20 hectares de ceux-ci échappent aux critères d'indemnisation et pour les 14 hectares éventuellement indemnifiables selon décision d'un tribunal, le propriétaire doit supporter 20% de la diminution de la valeur de son bien.

L'indemnité éventuelle ne se chiffrait certainement pas au-delà de 80 millions. Et encore ...! Le juge pourrait retener contre les propriétaires, certainement leur inaction lors de la mise en réserve foncière de leurs parcelles (1979) et peut-être leur inaction face à l'arrêté d'expropriation (1989), arrêté qui, s'il n'a jamais été exécuté, est toujours valide.

Enfin, l'indemnité peut être refusée, totalement ou partiellement, si le propriétaire a d'autres biens dans la Région qui tirent avantage de la mise en vigueur d'un plan ou de travaux exécutés aux frais des pouvoirs publics.

Tout ceci démontre que le problème des indemnités éventuelles est très, très secondaire dans le dossier du Kawwberg. S'il devait se poser, la Région aurait à déboursier entre 0 et 80 millions ! A titre de comparaison, la restauration d'édifices classés coûte annuellement plus de 150 millions au budget de la Région.

Extrait du n° 19  
(septembre/oct. 1994  
du Canard Dechaîné  
du Kawwberg  
organe de la L.A.K.

• Didier Van Eyll  
Secrétaire d'Etat

### 20046 - Belgisch Staatsblad - 05.08.1994 - Moniteur Belge Protection du patrimoine - Classement comme site

Par arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 28 avril 1994, est classé comme site, en raison de sa valeur scientifique et esthétique, historique et artistique, le Kawwberg à Uccle, sis avenue Dolez, avenue de la Chênaie et chaussée de St-Job, connu au cadastre d'Uccle, 2e division, section D, 5e feuille, parcelle n° 164 D, 4e division, section E, 3e feuille, parcelles n°s 375 B, 376 B2, 4e division, section E, 4e feuille, parcelles n°s 351 A, 357 B, 359 D, 358 Z, 358 A2, 358 S, 358 T, 360 K, 370, 371 F, 372 B, 373 B (partie), 377 K (partie), 378 (partie), 4e division, section H, 12e feuille, parcelle n° 56 I 7 (partie).